



## Commission d'experts en régimes de retraite

### 1<sup>ER</sup> PROJET DE RECHERCHE: MISE EN CORRESPONDANCE DE LA GARANTIE ET DE LA CAPITALISATION DES RÉGIMES DE RETRAITE PROFESSIONNELS

#### 1<sup>er</sup> projet de recherche: Mise en correspondance de la garantie et de la capitalisation des régimes de retraite professionnels

#### Rapport de recherche: Les retombées financières d'une diminution de la couverture des régimes de retraite

Chercheur: Keith Horner

2008

### SOMMAIRE

Parce qu'elle entraîne une réduction du revenu de retraite futur, la diminution de la couverture des régimes de retraite aura des retombées négatives sur les finances publiques – une baisse des revenus tirés de l'impôt sur le revenu et des taxes de vente et une augmentation du coût des régimes de retraite publics et des autres prestations fondées sur le revenu.

La couverture des régimes de retraite au Canada a diminué d'environ 10 % de 1995 à 2005, et la tendance semble vouloir se maintenir. Même si elle touche tous les travailleurs sans égard à l'âge et au niveau de revenu, la baisse a été plus marquée pour les travailleurs gagnant entre 50 000 \$ et 100 000 \$. Les personnes ayant les prestations les plus basses n'ont pas été plus durement touchées que les autres, et la baisse de couverture ne s'est pas non plus accompagnée d'une augmentation des prestations pour les participants toujours couverts.

Les cotisations à des REER ont augmenté plus rapidement que celles à des régimes de retraite avant 1995, mais le taux de cotisation global aux REER a diminué entre 1995 et 2005, ce qui donnait l'impression que rien ne venait compenser la diminution de la couverture des régimes de retraite. On a toutefois constaté qu'une certaine transition des REER aux régimes d'épargne-études s'était opérée durant la même période, ce qui donne à penser que ces données ne sont peut-être pas une bonne indication des tendances futures. Le taux de participation des hommes et des femmes de plus de 55 ans au marché du travail a augmenté de façon très marquée après 1995, ce qui est venu quelque peu contrebalancer la diminution de la couverture.

Le rapport présente une estimation des retombées financières que devrait avoir la diminution de la couverture en 2030. D'ici là, les effets de la baisse du revenu de retraite auront été pleinement ressentis et tous les membres de la génération du baby-boom auront atteint l'âge de 65 ans. La projection tient compte des effets des cotisations et des prestations réduites des régimes de retraite sur les coûts des régimes et sur les revenus tirés de l'impôt sur le revenu et des taxes de vente.

Selon les estimations, une diminution de 10 % de la couverture devrait créer un déséquilibre budgétaire net de 1,4 milliard de dollars (en \$ de 2005) pour les gouvernements – une augmentation de 0,48 milliard de dollars du coût de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, une diminution de 0,68 milliard des revenus tirés de

l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu (en tenant compte des crédits d'impôt remboursables) et une réduction de 0,24 milliard des revenus tirés des taxes de vente fédérale et provinciale. Si on réduit la baisse du revenu de retraite de moitié, en supposant une augmentation des cotisations à des REER ou de la participation des travailleurs d'âge avancé au marché du travail, les retombées financières sont réduites de 40 %.



[ACCUEIL](#) | [CONTACTEZ-NOUS](#) | [ENGLISH](#) | [ONTARIO.CA](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada

[Confidentialité](#) | [Avis importants](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007

Dernière mise à jour : le 6/ juin 2008